



**La SAQ annonce un résultat net de 425,5 M\$
au troisième trimestre de son exercice 2018-2019**

Montréal, le 12 avril 2019 – La Société des alcools du Québec (SAQ) a enregistré un résultat net de 425,5 M\$ pour le troisième trimestre de son exercice 2018-2019 clos le 5 janvier 2019, en hausse de 3,1 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette somme est entièrement remise au gouvernement du Québec, au bénéfice des Québécois.

Les ventes en hausse

- Les ventes de tous les réseaux de vente et de distribution se sont élevées à 1,159 G\$, une augmentation de 32,5 M\$ (+2,9 %).
- Les ventes en volume se sont établies à 69,6 millions de litres, une légère baisse de 0,2 million de litres (-0,3 %) sur le troisième trimestre 2017-2018.
- Le réseau des succursales et des centres spécialisés a réalisé des ventes de 1,041G\$, une hausse de 29 M\$ (+2,9 %).
- Les ventes en volume correspondantes totalisent 55,6 millions de litres, comparativement à 56,1 millions de litres pour le même trimestre l'an dernier (-0,9 %).
- Les ventes enregistrées auprès des grossistes-épiciers ont augmenté de 3,6 M\$ pour s'établir à 118,6 M\$ (+3,1 %).
- Les ventes en volume de ce réseau ont augmenté de 2,2 % pour atteindre 14 millions de litres.

Les charges nettes en baisse

- Le ratio des charges nettes a affiché un taux de 14 % comparativement à 14,1 % au troisième trimestre de 2017-2018.
- Depuis le début de l'exercice 2018-2019, les charges nettes ont atteint 393,7 M\$, soit une baisse de 3 M\$ par rapport à la même période de l'exercice précédent (396,3 M\$). Le ratio de charges nettes affiche un taux de 14,8 %, comparativement à 15,4 % en 2017-2018.

Ces résultats démontrent le succès de l'approche continue mise de l'avant par la SAQ afin d'améliorer l'efficacité de l'organisation, tout en offrant un service-conseil de grande qualité à sa clientèle.

Faits saillants du trimestre

Renouvellement de la convention collective SEMB

La SAQ est heureuse que l'entente de principe intervenue avec le Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB) ait été entérinée à 93 % lors des assemblées tenues au cours des dernières semaines. La nouvelle convention collective d'une durée de 6 ans (2017-2023) permettra à la SAQ d'offrir de bonnes conditions de travail à ses employés tout en étant encore plus performante et efficace.

Les gins québécois en forte croissance

Depuis le début de l'année, la catégorie des gins québécois a obtenu une croissance de 21 % de ses ventes en volume. C'est donc une nouvelle industrie locale, après les cidres, les vins et la bière, qui se développe actuellement au Québec. D'autres nouveautés locales feront leur entrée en succursale au cours des prochains mois puisque 40 permis de production ont été octroyés par la Régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

La SAQ toujours plus engagée envers l'écoresponsabilité

La SAQ est très fière que son siège social, situé au 7500 rue Tellier, ait obtenu la certification BOMA BEST¹ 3.0 pour la gestion écoresponsable du bâtiment. Celui-ci répond à toutes les exigences établies par le Programme immeubles écoresponsables de BOMA BEST pour sa performance énergétique et environnementale.

Notre journée la plus achalandée

La journée ayant enregistré le plus de ventes (tous types de clients) a été le jeudi 20 décembre 2018 avec des ventes de 33,4 M\$.

Nouvelle succursale phare

La SAQ a procédé le 31 octobre dernier à l'inauguration de sa nouvelle succursale Sélection située au 1450 rue de la Montagne à Montréal. Cette succursale est devenue la succursale phare de la SAQ, proposant une expérience client personnalisée, qui mise sur le conseil et la dégustation, tout en offrant une sélection de produits hors pair. Elle est le porte-étendard de la marque SAQ : Le Goût de partager.

La SAQ au 2^e rang du palmarès Wow

La SAQ poursuit son ascension au palmarès Wow de Léger, qui mesure l'expérience client de plus de 200 commerces grâce à un sondage auprès de 15 000 répondants de la province. Dans la catégorie «Détaillants offrant la meilleure expérience en magasin», la SAQ s'est hissée au 2^e rang, alors qu'elle occupait la 5^e place en 2017, la 9^e en 2016 et la 14^e en 2015. De plus, la SAQ a décroché la première place dans la catégorie «Boutiques spécialisées». Cette reconnaissance s'inscrit en droite ligne avec la stratégie de la SAQ d'offrir une expérience client hors pair.

Le *Rapport trimestriel T3 2018-2019* est disponible dès maintenant dans SAQ.com.

– 30 –

Source : Mathieu Gaudreault
Relations de presse
Société des alcools du Québec
Mathieu.gaudreault@saq.qc.ca
514 254-6000, poste 5795

¹ BOMA BEST (*Building Environmental Standards*) est un programme national lancé en 2005 afin d'établir des normes communes, des outils variés d'évaluation et d'éducation et des vérifications indépendantes de données permettant de mesurer la performance énergétique et environnementale des immeubles.